

— M. FAGEL cite également des exemples d'espèces "méridionales" qui vivent en Suède, tandis qu'elles sont inexistantes en Finlande.

M. GHESQUIÈRE souligne aussi le jeu des influences microclimatiques sur certains biotopes; il cite le cas de *Sycophaga sycomori* (L.), parasite des figues, qui a été récolté en Belgique, sans indications biologiques, malheureusement, par SÉVERIN, en 1910. Ce Chalcidien Agaonide (famille tropicale et méditerranéenne) spécifique des Figuiers, serait à rechercher dans les fruits de ces arbres qui fructifient dans notre pays, en quelques stations bien exposées.

— La séance est levée à 16 heures 55.

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DES

Coléoptères de Belgique

PAR

L. FRENNET

Voici quelques Coléoptères intéressants ou nouveaux pour notre faune :

- Falagria thoracica* CURTIS. — Torgny, 6-39, sur une fourmière.
Stilicus geniculatus ER. — Dans les détritits d'inondation, en nombre, à Droogenbosch, 2-46.
Ancyrophorus aureus FAUVEL. — Ruisseau de Solières (Ben-Ahin), 4-46, sous les pierres, dans le courant.
Staphylinus aeneocephalus DE GEER. — Andenne, 4-46, 1 ex. dans une carrière.
Deleaster dichrous GRAV. — Andenne, 4-46, 1 ex., courant au soleil.
Pselaphus Heizei HBST. — Inondation de Droogenbosch, 2-46, en nombre. Ben-Ahin, 4-46, 2 ex. en fauchant au crépuscule.
Hydraena nigrita GERM. — Ruisseau de Solières (Ben-Ahin), 4-46, Java, 6-46, en nombre.
Ochtebius bicolor GERM. — Inondations de Droogenbosch, 2-46, 1 ex.
Choleva aquilonia KROGERUS. — Belg. nov. sp. Purnode, 7-44 (R. CREMER) 2 ex. Espèce finno-sibérienne, me dit notre collègue M. CATELIN, qui a eu l'obligeance de la déterminer, qui semble remplacer *Ch. agilis* ILLIG. dans le N. E. de l'Europe.
Aphodius biguttatus GERM. — Andenne, 4-46, en nombre, dans du crottin de mouton.
Aphodius consputus CREUTZ. — Andenne, 9-46, en nombre dans les bouses de vache et le crottin de cheval.
Attagenus piceus OL. — Andenne, 4-46, 1 ex. sur une fenêtre.
Cis alni GYLL. — Bauche, 6-45, 1 ex. dans un polypore.
Agrilus convexicollis REDTB. — Ben-Ahin, 6-46, 1 ex. sur un frêne.

Idolus picipennis BACH. — Ben-Ahin, 4-46, en nombre sur les buissons.

Leptura sexguttata F. — Bauche, 6-45, 1 ex. sur une fleur de ronce.

Grammoptera variegata GERM. — Ben-Ahin, 6-46, 1 ex. sur une ombellifère.

Caenoptera umbellatarum SCHREB. — Ben-Ahin, 6-46, 3 ex. sur des ombellifères.

Longitarsus agilis RYE. — Genval, 5-46, 1 ex. sur *Scrophularia*.

Chaetocnema Mannerheimi GYLL. — Genval, 5-46, 3 ex. à terre.

Chaetocnema subcoerulea KUTCH. — St. Hubert, 6-46, 1 ex. dans une prairie tourbeuse.

Anthonomus rufus GYLL. — Bauche, 6-45, 1 ex. en fauchant.

Gymnetron melas BOHM. — Bauche, 6-45, en nombre sur *Linaria minor*.

Baris morio BOH. — Belg. nov. sp. Andenne, 6-46, 6 ex. sur *Reseda luteola*.

Sirocalus quercicola PAYK. — Java, 4-46, 1 ex. sur un chêne.

Barynotus elevatus MRSH. — Ben-Ahin, 6-46, 1 ex. à terre.

Xyleborus dryographus RATZ. — Java, 6-46, 1 ex. au vol.

RECTIFICATIONS:

Acalles camelus F. — (Bulletin, Tome II, 1920 p. 49) est *A. roboris* CURT.

Chrysobothris chrysostigma HRBST. — (Bulletin du 31-5-37, p. 199) de Bohan, 8-35 (DELÈVE).

Chrysobothris chrysostigma HRBST. — (Bulletin de 26-4-46, p. 92) de Purnode 5-44 (CREMER) sont des *Ch. affinis* F.

BULLETIN & ANNALES de la Société Entomologique de Belgique

Le prix de chaque volume isolé des ANNALES est porté à deux cent cinquante francs.

Le prix de chacun des tomes I à VI du BULLETIN est de soixante-cinq francs.

Le prix de la collection des tomes I à LXVI des ANNALES a été fixé à douze mille cinq cents francs (assemblées générales des 9 janvier 1927, 14 janvier 1945 et 13 janvier 1946).

MÉMOIRES

de la Société Entomologique de Belgique

Les MÉMOIRES de la Société, d'importance variable, paraissent à intervalles irréguliers. Le prix du tome II a été fixé à trente francs, celui des tomes III, IV, VI à VIII, IX, XI, XIII à XVI à cinquante francs, celui des tomes I, XII, XVII à XIX à soixante francs, celui des tomes XX à XXII à septante-cinq francs, celui des tomes V et X à nonante-cinq francs, celui du tome XXIII à cent et quinze francs, celui du tome XXIV à trois cent vingt francs.

Le prix de la collection des tomes I à XXII des MÉMOIRES a été fixé à douze cents francs (assemblées générales des 9 janvier 1927, 14 janvier 1945 et 13 janvier 1946).

Les Membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.